

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

Projet :

DOMGERMAIN PLU

Mission :

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

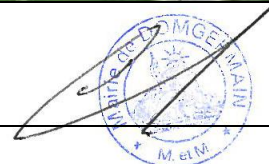
Document :

Annexes



Document conforme à celui annexé à la DCM du 11 / 03 / 2014 portant approbation de la révision du POS valant élaboration du PLU.

Signature du Maire :



**ESpace &
TERRitoires**

Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires

Centre d'Affaires Ariane
240 rue de Cumène
54 230 NEUVES-MAISONS
Tel : 03.83.50.53.87 • Fax : 03.83.50.53.78

Sommaire :

1- ANNEXES SANITAIRES	3
2- EMBLEMES RESERVES	4
3- ARRETE PREFECTORAL PORTANT DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE DES TRAVAUX DE DERIVATION DES EAUX PAR CAPTAGE DU FORAGE A DOMGERMAIN	6
4- SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DU SIE DU TOULOIS SUD.....	7
5- SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	8
6- PLAN DU RÉSEAU D'EAU POTABLE	9
7- ARRETE PREFECTORAL RELATIF AU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES ROUTIÈRES.....	10

1- Annexes sanitaires

1.1- Alimentation en eau potable

L'adduction en eau potable de la commune est gérée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Toulais Sud qui exploite, entre autres, un forage à Domgermain.

L'eau distribuée aux habitants de la commune provient d'un forage sur Domgermain (captage situé rue de la Gare à Domgermain). Ce captage génère notamment un périmètre de protection immédiate au droit de la parcelle 229. L'eau provenant de Foug est seulement un apport supplémentaire de sécurité.

D'un point de vue général, les résultats des analyses indiquent une eau dont la qualité microbiologique peut être améliorée. L'eau distribuée est restée conforme, en moyenne annuelle, aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées (cf. contrôle sanitaire de l'ARS – 2012 joint en annexe).

La desserte en eau potable est bonne mais un développement urbain sur la partie basse de la commune nécessiterait une étude préalable afin de définir les éventuels aménagements techniques permettant de garantir une bonne alimentation pour l'ensemble de la commune notamment pour la pression.

Une partie du territoire communal de Domgermain est concernée par le périmètre de protection de la source de Voinotte alimentant le SIE, défini dans l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2010 (rapport de l'hydrogéologue agréé d'août 2005). Ce périmètre concerne une grande partie du plateau de Domgermain.

1.2- Assainissement

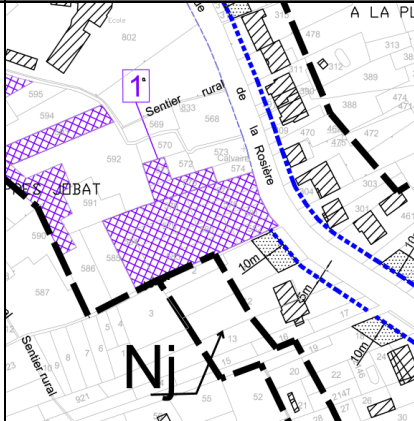
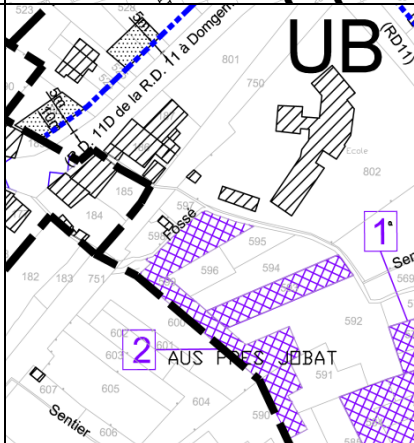
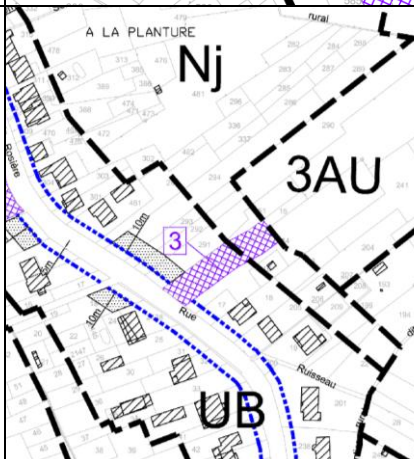
Le bourg possède un système d'assainissement collectif. Le hameau de Bois le Compte possède pour sa part un système d'assainissement collectif mais spécifique à ce secteur du fait de la distance qui le sépare du bourg.

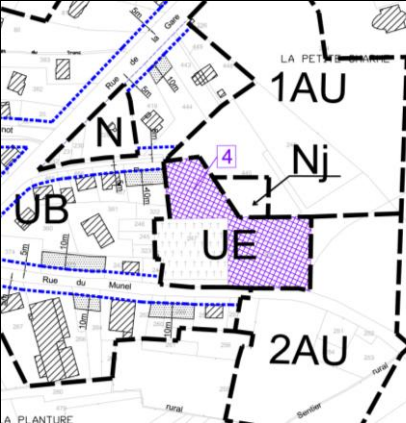

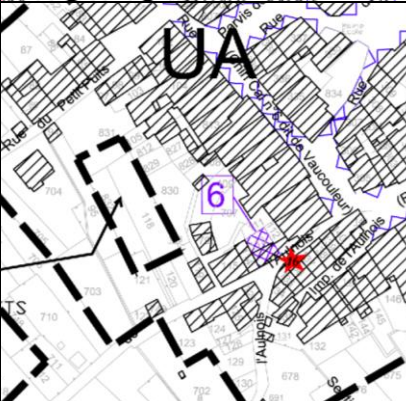
Le réseau d'assainissement de Domgermain est géré par la Communauté de Communes du Toulais. Cette dernière a pour projet la construction d'une station de traitement des eaux pour 2015.

1.3- Gestion des déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers sur la commune est une compétence transférée à la Communauté de Communes du Toulais. Une collecte sélective y est organisée, accompagnée par des points d'apport volontaire. La déchetterie la plus proche se situe à Toul à 6 km.

2- Emplacements réservés

N°	DESTINATION	LOCALISATION	BENEFICIAIRE	SURFACE	ILLUSTRATIONS	ZONAGE PLU
1	Extension du groupe scolaire	Rue de la Rosière	Commune	2 683 m ²		UB
2	Extension du groupe scolaire	Aux Prés Jobat	Commune	1 777 m ²		UB
3	Création d'un accès pour desservir la zone d'urbanisation future de la Planture	Rue de la Rosière	Commune	984 m ²		UB Nj

4	Extension du cimetière	Chemin rural dit du Munel	Commune	4 172 m ²		UE
5	Création d'une aire publique de stationnement automobile	Rue Saint Maurice Impasse du Château	Commune	361 m ²		UA
6	Création d'une aire publique de stationnement automobile	Rue de l'Aulnois	Commune	121 m ²		UA

3- Arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux par captage du forage de Domgermain

VOIR ARRETE JOINT

4- Synthèse du contrôle sanitaire du SIE du Toulous Sud

VOIR FICHE JOINTE

5- Servitudes d'Utilité Publique

VOIR TABLEAU ET PLANS JOINTS

6- Plan du réseau d'eau potable

VOIR PLAN JOINT

7- Arrêté préfectoral relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières

VOIR ARRETE JOINT